



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 12496

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur un article du journal Le Monde paru le 3 décembre qui met en cause « Les dérives financières et éthiques » de la médecine du travail. Selon l'auteur de cet article « en pleine affaire de la caisse noire de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), sont dévoilées des pratiques de gestion de certains services interentreprises de santé au travail (SST), dont les fonds alimenteraient des organismes patronaux. Même s'il ne faut pas généraliser, des cas de financement occulte ont été révélés début novembre par le site Rue89 et France Inter. Ici, c'est un bien immobilier du Medef local qui serait à la charge d'un SST, là des frais de secrétariat, des voitures de fonction... Autant de dérives que le Medef conteste. Le système déjà fragilisé de la médecine au travail subit là de nouvelles attaques qui pourraient conduire à le réformer. Il souhaite connaître sa position sur le contenu de cet article, et plus particulièrement sur ce passage précis.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12496

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7786

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)